

Le Pays c'est qui, c'est quoi et surtout ça sert à quoi ?

Vous êtes nombreux à vous poser

ces questions. Le nouveau site internet devrait vous permettre de suivre de plus près l'évolution des actions en cours et des projets, de mieux connaître la structure, les commissions de travail et découvrir ou redécouvrir ce territoire qui est avant tout le nôtre.

A consommer sans modération !

WWW.PAYSCARCASSONNAIS.COM

2006 ... et après ?

LE PAYS CARCASSONNAIS EST UN ESPACE DE DIALOGUE OÙ TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT PEUVENT S'INVESTIR POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR COMMUNE ET DU TERRITOIRE DU PAYS. VOUS AVEZ DES PROJETS ? VOUS AVEZ DES IDÉES ? CONTACTEZ-NOUS !

PAYS CARCASSONNAIS

BP 30168

14, rue du 4 septembre

11 004 CARCASSONNE

TÉLÉPHONE : 04 68 26 73 79

FAX : 04 68 25 01 01

**PROCHAINE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Judi 18 janvier 2007

18h00

Foyer de Cavannac



Ne pas jeter sur la voie publique

Regard sur le Pays Carcassonnais

Décembre 2006 n°6



Editorial

L'association Pays Carcassonnais est aujourd'hui reconnue officiellement depuis plus de deux ans. Notre objectif est de regrouper l'ensemble des acteurs locaux afin d'engager des actions concrètes et durables dans l'intérêt des habitants du territoire. Sur un bassin de vie rassemblant 78 communes et près de 40 000 habitants, la tâche pouvait paraître ardue.

Pourtant, les projets menés à bien ou en cours de réalisation démontrent à l'évidence que le Pays est devenu un relais d'importance entre les différentes collectivités territoriales, les administrations et les acteurs locaux investis dans notre démarche. Voilà quelques jours, le Pays Carcassonnais a contractualisé le deuxième avenant financier de son existence, pour l'année 2006.

Il est l'aboutissement d'un long travail de coopération entre nos différents membres et partenaires, bénéficiant du soutien effectif du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de l'Aude, de l'Etat ainsi que de l'Europe en faveur du projet arrêté par les acteurs du territoire dont l'ambition commune est de faire du Pays Carcassonnais un pays vivant, un pays accueillant mais aussi un pays en devenir.

Je me félicite que le Pays Carcassonnais soit soutenu de la sorte par l'ensemble des différentes institutions présentes sur notre territoire. Cette contractualisation nous permettra d'engager sereinement les actions d'intérêt pays présentées sur ce document, en lien avec les axes et les enjeux de notre charte de développement durable : développement économique, tourisme, cadre de vie. Avec la signature de ce deuxième avenant financier, le Pays Carcassonnais démontre qu'il est désormais totalement opérationnel et occupe toute sa place dans notre paysage institutionnel.

Notre territoire et ses acteurs sont bel et bien en mouvement!

Jean-Claude PEREZ
Président du Pays Carcassonnais

le Pays Carcassonnais est en marche !



le contrat de Pays

Première phase Construction

Pour construire le contrat de Pays, les élus du Pays Carcassonnais, les membres du conseil de développement et les partenaires Etat, Région, Département, ont uni leurs efforts pour étudier les projets recensés.

Après examen et sélection des projets selon les critères définis par chaque commission de travail dans le cadre de la charte, les projets retenus ont été intégrés dans un programme d'actions.

Deuxième phase Négociations, engagements

Le programme d'actions du Pays est ensuite présenté à nos partenaires financiers

Après étude du programme d'actions, ils indiquent leurs engagements respectifs sur chaque projet. Des négociations s'ouvrent alors pour le financement de ces projets et aboutissent à la signature de l'avenant financier.

Troisième phase Mise en oeuvre du contrat

Après signature de l'avenant financier, les projets seront lancés. L'équipe technique du Pays Carcassonnais est chargée d'assister et d'aider les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de leurs projets.

**AVENANT FINANCIER 2006,
QUELQUES CHIFFRES :**

24 projets
9 110 258 € d'investissements
2 756 467 € de subventions

L'avenant financier 2006 a été établi dans le cadre d'une très large concertation avec l'ensemble des acteurs politiques, économiques, professionnels, sociaux, culturels et associatifs.

L'avenant financier 2006 du pays Carcassonnais est ambitieux dans sa démarche mais reste raisonnable. N'ont été retenus que des projets à la fois nécessaires et réalisables en l'état actuel des choses. Ces programmes d'actions sont donc ceux sur lesquels les instances du Pays Carcassonnais et l'ensemble des partenaires ont décidé d'agir de manière prioritaire en fonction des enjeux, des orientations de développement, de leur caractère structurant et de leur cohérence.



Canton de Capendu

3 actions

Coût : 4 312 062 € d'investissement

Aides : 935 112 € de subventions

Création d'une salle de spectacles vivants

Création d'un lieu de promotion et de commercialisation des produits du terroir

Création d'une zone d'activité économique



Canton de Peyriac Minervois

4 actions

Coût : 693 048 € d'investissement

Aides : 372 432 € de subventions

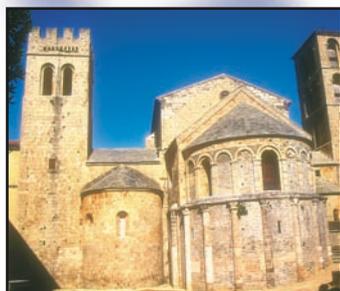
Etude pour un projet d'hébergement touristique au lac de Laure-Minervois



Construction d'une halle couverte sur la commune de Puichéric

Aménagement de la Halte nautique sur le Canal du Midi, à La Redorte

Site pôle : Abbaye de Caunes-Minervois



Canton du Mas Cabardès

8 actions

Coût : 1 220 353 € d'investissement

Aides : 436 683 € de subventions

Création de logements sociaux

Maintenir et conforter un commerce de proximité

Pôle d'excellence rural : pôle environnemental. Remise en état de trois lavoirs

Réhabilitation d'un immeuble sur la commune de La Tourette. Etude d'aménagement du village de Salsigne. Chantier de jeunes bénévoles. Fouilles sur Lastours

Réhabilitation du séchoir à Lastours.



Canton de Saissac

1 action

Coût : 10 220 € d'investissement

Aides : 6500 € de subventions

Chantier de jeunes bénévoles sur Saissac



Canton d'Alzonne

2 actions

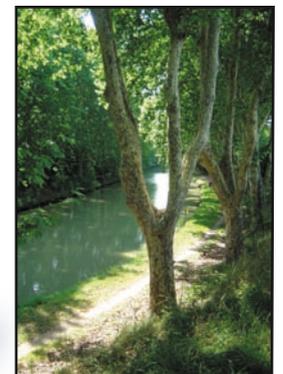
Coût : 385 000 € d'investissement

Aides : 226 000 € de subventions

OCAGER

Aménagement d'un jardin médiéval.

Site pôle : St Martin le Viel



Associations

3 actions

Coût : 185 859 € d'investissement

Aide : 48 250 € de subventions

Circulade en circulade : animations culturelles

Amis du cinoch' : diffusion du cinéma

Musique et culture : festival de jazz



Pays Carcassonnais

4 actions

Coût : 130 000 € d'investissement

Aides : 64 704 € de subventions

Edition des fiches touristiques

Etude pour l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère

Etude pour un schéma territorial des infrastructures économiques

Edition de fiches : identité du Pays Carcassonnais et ses matériaux.



Pourquoi des schémas ou des études pour le Pays ?

Chacun des schémas ou des études comprend :

- . un état des lieux du territoire
- . la définition des axes stratégiques et enjeux
- . un programme d'actions

Ces documents auront pour objectif de planifier des politiques de développement du territoire pour les 10 ans à venir, en définissant des priorités d'actions et des mises en réseaux d'acteurs.